

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015 ET LE PLAN DE RÉUSSITE 2008-2013

ÉCOLE SAINTE-MARIE



ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu ;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés ;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables ;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus ;
- Des suivis aux moyens retenus ;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Sainte-Marie comporte les caractéristiques suivantes qu'il importe de tenir compte :

- École comptant 664 élèves répartis de la 1^{re} à la 6^e année, incluant 1 classe de formation adaptée ;
- École située dans un milieu socio-économique caractérisé par un facteur de défavorisation 3 au niveau du rang décile en 2014-2015 ;
- Grand nombre d'élèves à risque ;
- Clientèle moins captive que dans certains autres milieux : plusieurs habitations locatives, familles d'accueil, nombreux déménagements, accueil de plusieurs nouveaux élèves/nouvelle répartition du territoire ;
- Les valeurs prioritaires dans le projet éducatif sont : l'engagement, la participation, la coopération, l'autonomie et la motivation. Le projet éducatif sera à revoir à moyen terme ;
- Souci partagé du développement global de l'élève : équipes sportives organisées, semaine thématique misant sur les 4 volets des arts, semaine de l'éducation physique, etc ;
- Le service de garde et le service aux dîneurs accueillent plus de 90% des élèves à l'heure du dîner ;
- La formation continue du personnel fait partie des mœurs de l'école Sainte-Marie : souci pédagogique très présent.

Ce sont là plusieurs éléments qui sont susceptibles d'expliquer les résultats atteints ou qui peuvent faire varier nos données de façons significatives.

D'autres éléments dont il serait intéressant de tenir compte sont les suivants :

- Analyse des résultats en profondeur réalisée en 2009-2010 : cette analyse a permis à chacun de se donner une compréhension de l'importance de recueillir des données, de les analyser et de tirer des constats sur lesquels les écoles pouvaient intervenir ;
- L'accompagnement par une personne ressource sur la gestion axée sur les résultats et le phénomène du changement qui a permis de mieux s'approprier les éléments essentiels à placer pour qu'un changement s'installe ;
- L'accompagnement rapproché par les conseillers pédagogiques avec les enseignants des établissements (modélisation en classe, planification globale avec deux écoles, plusieurs rencontres de production d'outils, travail de coopération entre les services éducatifs complémentaires, etc.

Abréviations et acronymes

DF : service d'orthopédagogie en dénombrement flottant

CP : conseiller pédagogique

TES : technicien en éducation spécialisée

AVSEC : animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

Ortho : orthopédagogues

PNE : professionnels non enseignants

CÉ : conseil d'établissement

CEE : conseil des enseignantes et des enseignants

EHDA : élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>		École Sainte-Marie													
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I													
N'est pas en lien direct actuellement avec le Plan de réussite de l'école Sainte-Marie		Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP													
BUT I	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :														
L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.														
OBJECTIF MESURABLE :															
Pour l'année 2016-2017, augmenter le résultat disciplinaire moyen en mathématique à la fin de chaque cycle.															
INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION :												
Résultat disciplinaire moyen en mathématique à la fin de chaque cycle.	Augmentation de 1,5% à tous les cycles <table style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">Juin 2016</td> <td style="text-align: center;">2017</td> </tr> <tr> <td>1^{er} cycle :</td> <td style="text-align: center;">83,5%</td> <td style="text-align: center;">85%</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle :</td> <td style="text-align: center;">80,5%</td> <td style="text-align: center;">82%</td> </tr> <tr> <td>3^e cycle :</td> <td style="text-align: center;">80%</td> <td style="text-align: center;">81,5%</td> </tr> </table>		Juin 2016	2017	1 ^{er} cycle :	83,5%	85%	2 ^e cycle :	80,5%	82%	3 ^e cycle :	80%	81,5%	Résultats disciplinaires dans Lumix ou GPI	Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>
	Juin 2016	2017													
1 ^{er} cycle :	83,5%	85%													
2 ^e cycle :	80,5%	82%													
3 ^e cycle :	80%	81,5%													
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)											
1. Soutien pédagogique (groupe de besoin) concentré en mathématique à chaque niveau.		Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	Direction, enseignants, orthopédagogues											
2. Favoriser la modélisation et la manipulation.		Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues et conseillers pédagogiques au besoin, référentiel mathématique.											
3. Enseignement explicite des méthodes et techniques mathématiques.															
4. Rétroaction fréquente sur la pratique en cours d'apprentissage.															

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier X **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : N'est pas en lien direct actuellement avec le Plan de réussite de l'école Sainte-Marie	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2016-2017, faire vivre des activités en lien avec la persévérance scolaire, principalement au 3^e cycle, et pour tous nos élèves.

INDICATEUR : Le nombre d'activités de reconnaissance.	CIBLE FINALE : Vivre au moins 2 activités en lien avec l'objectif.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le relevé des activités réalisées	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Souligner la persévérance scolaire des élèves (1 ^{re} à 6 ^e année) lors de la semaine thématique en février.	Enseignants et direction	Une fois dans l'année en février	Direction
2. Inviter les écoles secondaires à venir présenter leurs programmes aux élèves du 3 ^e cycle.	Direction	En début d'année	Direction
3. À chaque fin d'étape, souligner la persévérance ou le travail de 3 élèves par classe.	Enseignants et direction	À chaque fin d'étape	Direction

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2016-2017, augmenter ou maintenir, selon les cycles, les taux de réussite de la compétence lire à la fin de chaque cycle.

INDICATEUR : Taux de réussite en lecture à la fin de chaque cycle.	CIBLE FINALE : Maintien du taux de réussite au 1 ^{er} cycle, augmentation de 1% au 2 ^e cycle et augmentation de 2% au 3 ^e cycle.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Taux de réussite dans Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} =</td> <td>94%</td> <td>96%</td> <td>99%</td> <td>95%</td> <td>99%</td> <td>99%</td> </tr> <tr> <td>2^e =</td> <td>96%</td> <td>96%</td> <td>96%</td> <td>97%</td> <td>96%</td> <td>97%</td> </tr> <tr> <td>3^e =</td> <td>88%</td> <td>93%</td> <td>84%</td> <td>87%</td> <td>90%</td> <td>92%</td> </tr> </tbody> </table>					2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	1 ^{er} =	94%	96%	99%	95%	99%	99%	2 ^e =	96%	96%	96%	97%	96%	97%	3 ^e =	88%	93%	84%	87%	90%	92%
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017																									
1 ^{er} =	94%	96%	99%	95%	99%	99%																									
2 ^e =	96%	96%	96%	97%	96%	97%																									
3 ^e =	88%	93%	84%	87%	90%	92%																									

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies de lecture.	Titulaires	Toute l'année	Orthopédagogues, progression des apprentissages, référentiel des stratégies, 5 au quotidien dans certains groupes, lecture chrono.
2. Lecture quotidienne (multiplier les occasions pour les élèves d'être en contact avec la littérature).	Titulaires	Toute l'année	Bibliothèque, livres en classe
3. Semaine de la lecture (lecture arrêtée, pairage grands/petits, hockey lecture, je lis partout, lire avec les parents).	Titulaires, direction	Semaine précise dans l'année	Bibliothèque, livres de la maison, implication des parents
4. Programme de lecture intensive en 1 ^{re} (après les Fêtes) et 2 ^e année (au début de l'année 2017).	Orthopédagogues	1 semaine précise dans l'année	Orthopédagogues

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2016-2017, augmenter les taux de réussite de la compétence écrire à tous les cycles.

INDICATEUR : Taux de réussite en écriture à la fin de chaque cycle.	CIBLE FINALE : Augmentation de 1% aux 1 ^{er} et 3 ^e cycles et de 2% au 2 ^e cycle.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Taux de réussite dans Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>																												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} =</td> <td>94%</td> <td>99%</td> <td>98%</td> <td>97%</td> <td>97%</td> <td>98%</td> </tr> <tr> <td>2^e =</td> <td>94%</td> <td>94%</td> <td>90%</td> <td>96%</td> <td>91%</td> <td>93%</td> </tr> <tr> <td>3^e =</td> <td>94%</td> <td>97%</td> <td>93%</td> <td>95%</td> <td>98%</td> <td>99%</td> </tr> </tbody> </table>		2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	1 ^{er} =	94%	99%	98%	97%	97%	98%	2 ^e =	94%	94%	90%	96%	91%	93%	3 ^e =	94%	97%	93%	95%	98%	99%		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017																									
1 ^{er} =	94%	99%	98%	97%	97%	98%																									
2 ^e =	94%	94%	90%	96%	91%	93%																									
3 ^e =	94%	97%	93%	95%	98%	99%																									

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Apprentissage de l'écriture cursive dès la première année.	Titulaires et orthopédagogue	Toute l'année	Progression des apprentissages Des scénarios pour écrire Code de correction progressif commun Affiches des stratégies d'écriture
2. Enseignement explicite des stratégies	Titulaires, orthopédagogue	En cours d'année	
3. Multiplier et varier les types de situation d'écriture.	Titulaires	Toute l'année	

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Développer chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire et le goût d'apprendre	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2016-2017, augmenter le taux de réussite (français et mathématique) des élèves ayant un plan d'intervention actif.

INDICATEUR : Taux de réussite en français et en mathématique des élèves ayant un plan d'intervention actif.	CIBLE FINALE : Augmenter de 1% le taux de réussite en français et de 3% en mathématique pour l'année scolaire 2016-2017. <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Français :</td> <td>90%</td> <td>96%</td> <td>95%</td> <td>96%</td> </tr> <tr> <td>Mathématique :</td> <td>71%</td> <td>85%</td> <td>81%</td> <td>84%</td> </tr> </tbody> </table>		2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Français :	90%	96%	95%	96%	Mathématique :	71%	85%	81%	84%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Taux de réussite dans Lumix des élèves identifiés	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017														
Français :	90%	96%	95%	96%														
Mathématique :	71%	85%	81%	84%														

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Mise en place et application des mesures d'adaptation et de modification en français et en mathématique auprès des élèves ayant un PI.	Direction, titulaires Orthopédagogues	Toute l'année	CP Comité pédagogique
2. Soutien pédagogique en mathématique.	Direction Orthopédagogues	Toute l'année	Orthopédagogue Outils technologiques
3. Soutien ponctuel auprès d'élèves de fin du 1 ^{er} cycle dans l'apprentissage des stratégies de lecture.	Direction Enseignante ressource	10 semaines	

MISSION : Instruire Socialiser X Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à être un milieu sécurisant, non-violent, favorisant la résolution pacifique des conflits.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année scolaire 2016-2017, obtenir un pourcentage d'au moins 92% d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.	CIBLE FINALE : En juin 2017, au moins 92% des élèves auront répondu se sentir en sécurité dans l'école.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des résultats à un sondage auquel les élèves répondront durant l'année (le sondage permettra d'obtenir le % d'élèves se sentant en sécurité dans l'école et une comparaison pourra être effectuée avec les années à venir.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>
--	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel et dans l'application du code de vie et du plan de lutte pour contrer l'intimidation.	Tout le personnel	Toute l'année	PNE et TES Comité de travail et CP pour le code de vie Matériel provenant des policiers
2. Maintien des médiateurs et des animateurs sur la cour (Programme vers le Pacifique).	Éducateur spécialisé	Toute l'année	
3. Revoir le système d'encadrement des élèves et le code de vie.	Direction, équipe-école	En cours d'année	
4. Optimisation de l'espace disponible autour de l'école (cabanon, aménagement de la cour, lignage, parc-école, séparation grands-petits)	Direction, équipe-école	Toute l'année	
5. Ateliers de prévention du corps policier municipal.	Titulaires intéressés	En cours d'année	

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2016-2017, sensibiliser les élèves et les parents à au moins 5 reprises à l'importance d'une saine alimentation.

INDICATEUR : Nombre d'occasions où les élèves et les parents auront été sensibilisés à une saine alimentation.	CIBLE FINALE : En juin 2017, les élèves et les parents auront été sensibilisés à au moins 5 occasions.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des actions posées.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Activités pédagogiques reliées aux quatre groupes alimentaires (capsules santé en éducation physique).	Titulaires et éducatrices	Toute l'année	Guide alimentaire canadien Expert-ressource pour la rédaction des chroniques Fondation fournit des repas équilibrés
2. Chroniques sur la saine alimentation dans le communiqué aux parents sur une base mensuelle.	Direction	Tout au long de l'année	
3. Sensibilisation à l'importance de bien s'alimenter par la fondation «J'ai faim tous les jours».	Direction	Tout au long de l'année	
4. Promouvoir les collations saines à l'école et au SDG.	Direction, titulaires, éducatrices, technicienne SDG	Tout au long de l'année	

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École Sainte-Marie**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir le taux de réussite de 100% obtenus par les élèves à l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire.

INDICATEUR : Taux de réussite des élèves de chaque fin de cycle du primaire qui réussissent l'épreuve de course continue.	CIBLE FINALE : Maintenir à 100% le taux de réussite des élèves qui réussissent l'épreuve de course continue. <table border="1" data-bbox="1061 1006 1532 1144"> <tr> <td></td> <td>Juin 2015</td> <td>Juin 2016</td> </tr> <tr> <td>1^{er} cycle :</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle :</td> <td>97%</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>3^e cycle :</td> <td>83%</td> <td>100%</td> </tr> </table>		Juin 2015	Juin 2016	1 ^{er} cycle :	100%	100%	2 ^e cycle :	97%	100%	3 ^e cycle :	83%	100%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des résultats à la course d'endurance de l'année scolaire 2016-2017.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>
	Juin 2015	Juin 2016													
1 ^{er} cycle :	100%	100%													
2 ^e cycle :	97%	100%													
3 ^e cycle :	83%	100%													

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Ateliers Myg, Gym et Primo et identification de la forme physique.	Éducateurs physiques	Toute l'année	Charte et programme Enseignants d'éducation physique TES
2. Mois de l'éducation physique (Grand Défi Pierre Lavoie).	Tout le personnel	Mois de l'EDU	
3. Activité Cross-country avec les élèves de 5 ^e année en mai et activité de course continue au début de chaque cours d'éducation physique.	Éducateurs physiques	Toute l'année	
4. Organisation d'activités physiques : ligue sportive Ste-Marie, basketball parascolaire, activités physiques au SDG, kermesse, organisation d'activités par les élèves plus âgés.	Équipe-école	Toute l'année	

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier X	École Sainte-Marie
---	---------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : N'est pas en lien direct actuellement avec le Plan de réussite de l'école Sainte-Marie	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, tenir au moins 1 activité au 3 ^e cycle visant à informer les élèves sur différentes professions.

INDICATEUR : Le nombre d'activités de sensibilisation aux différentes professions.	CIBLE FINALE : Vivre au moins une activité par année en lien avec l'exploration des professions.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le relevé des activités réalisées	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Organiser des activités développant l'approche orientante au 3 ^e cycle et pour le groupe FA.	Direction Enseignants 3 ^e cycle	Moments ciblés dans l'année	Salon des métiers Centre FP (si une visite est possible) Parents bénévoles conférenciers

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour les exercices financiers 2016-2017, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MELS.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le projet de convention de gestion et de réussite a été révisé par la direction et les membres du comité local CGRÉ. Il a été présenté à l'équipe des enseignants en octobre 2016 et soumis au Conseil d'établissement lors de la réunion qui s'est tenue le 24 octobre 2016. Le numéro de résolution est

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Directeur général adjoint : _____

Date : _____